



Comité départemental du Rhône

3 juin 2011

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 20 MAI 2011 – 8 bis RUE THEVENET 69004 LYON

Membres du CD présents : Jean Jacques Pech, Paul Rey, Sébastien Abbat, Bernard Denis, Claude Bardoul, Charles-Henri Bergia, Sylvie Marin, Gilbert Chevallier, Martine Cravedi, Bernard Baud, Marcel Grosrey, Alain Beurier, Aurélien Michon.

Membres excusés : Olivier Grasset, Gilbert Pelloux, Aimé Largeron, Jean Michel Baudras, Claude Lenoble.

Début de la réunion à 20 heures 45.

### 1/ - Approbation du compte rendu de la réunion du 15 avril 2011 :

R.A.S. Compte rendu adopté à l'unanimité des présents.

### 2/ - Trésorerie :

Au 13 mai, nous avons sur le livret A, 2898 €uros et 1823 €uros sur le compte courant. Dans ces chiffres nous n'avons pas le montant de la formation PSC1 à rembourser au club des Randonneurs Lyonnais.

Le trésorier demande de limiter les dépenses d'ici le 30/09 y compris sur les remboursements de formation.

Nous avons en compte courant au 1<sup>er</sup> octobre 2010 la somme de 5591 €uros. Les prochaines rentrées des ristournes fédérales auront lieu en septembre alors que d'ici là nous aurons des dépenses.

Il nous reste à faire la demande de subvention pour l'accompagnement éducatif du collège Georges Brassens, le dossier doit être retourné avant le 16 juin à la Cohésion Sociale.

**Pour ce qui est du CNDS** c'est la première année que Jean Jacques va discuter de vive voix avec un responsable de la DD Cohésion Sociale et un du CDOS l'attribution des sommes allouées aux clubs. Cette méthode à l'avantage, quand on connaît les dossiers, de pouvoir « négocier ». Il est aussi possible de rehausser des clubs, mais sur certains Jean Jacques n'a rien pu faire. En face de Jean Jacques il y avait Michel Devrieux (chef du service sport et vie associative de la DDCS) qui est notre référent au niveau du Codep et une personne du CDOS, en l'occurrence Geneviève Bony, la vice-présidente. Les dossiers avaient été bien étudiés. Une proposition chiffrée avait été faite. Sur certains dossiers Jean Jacques était d'accord sur la somme allouée, sur d'autres non. Après avoir pu trouver un consensus sur la plupart des dossiers, il restait un panel de 5 à 6 clubs pour lesquels il a fallu discuter. Quand Jean Jacques a été au maximum de la discussion et de la somme globale allouée il n'a pas pu aller plus loin. La seule solution possible était de baisser un club pour en augmenter un autre, ce que Jean Jacques s'est refusé à faire.

En global le montant du CNDS a baissé, en ce qui concerne les clubs, de 15,5%.

Les actions en adéquation avec la Cohésion Sociale ne posent pas de problèmes, par contre les achats de mobilier ou de maillots ne sont plus subventionnés. Les débats ont duré environ deux heures !

### Ci-dessous le montant des sommes attribuées :

AC3F (2 000 €), ASCEM (1 500 €), ASC BNP (1 000 €), ASCUL (500 €), ASPTT (1 000 €), AS Montanay (750 €), ASEB (1 000 €), ATSCAF (1 300 €), Le Perréon (1 500 €), Chassieu (1 700 €), Caluire (750 €), Les Chats (750 €), Val de Reins (900 €), Thizy (1 500 €), Les Tandémistes (1 300 €), Jonage (1 500 €), CT Lyon (1 000 €), les Caladois (2 000 €), le SAL (750 €)

L'ECOV, Dardilly et St Germain ne toucheront rien du tout (achats de mobilier et maillots). Jean Jacques était déçu, c'est la 1ère fois depuis sa présidence que cet état de fait se produit.

Le CLAIR ne touchera rien non plus, mais son dossier était irrecevable, les responsables ayant été mis au courant par Jean Jacques qui avait porté leur dossier avec un petit espoir, mais en vain.

Le total alloué aux 22 clubs est de 22 700 € contre 26 900 en 2010 pour ces mêmes clubs et 27 500 € si l'on prend en considération Pontcharra qui n'a pas fait de demande cette année.

Le comité a été rehaussé à 4300 €uros pour 4500 €uros demandés, le fait (mais pas seulement cela) de s'être proposé comme comité pilote ayant été reconnu positivement.

Le CNDS du comité comprend un contrat d'objectif sur deux ans, avec entre autres, pour la seconde année une action sur la sécurité.

Nous n'avons pas la répartition de la somme, pas plus pour le Comité que pour les clubs.

### 3/ - Secrétariat :

R.A.S.

### 4/ - Rapport des commissions :

#### *4-1/ - Commission formation :*

Le 1<sup>er</sup> octobre aura lieu le rassemblement de tous les éducateurs afin de faire le point dans le département. Les formations sont actuellement quasi terminées.

#### *4-2/ - Commission communication :*

Claude Bardoul et Gilbert Chevalier travaillent toujours sur le site. Ils étudient la possibilité de développer le menu déroulant.

Les articles concernant les manifestations à venir passent toujours sur le « Progrès » dans la mesure où les clubs passent leurs informations à Alain Beurier en temps et en heure. **Seules sont prises en compte les manifestations cyclotouristes.**

Les informations passent le jeudi et le samedi sous la rubrique « Cyclo et randonnées ». Il est évident que les infos passent mieux en local.

#### *4-3/ - Commission jeunesse:*

Il y a eu environ 100 jeunes au critérium régional. Il est déplorable que les dossiers d'inscriptions arrivent la veille ou le jour même du critérium. Cela pose de gros problèmes dans la logistique en particulier pour le couchage et le traiteur. Il semble que certains clubs préfèrent venir avec leur dossier plutôt que de l'expédier par la poste ce qui perturbe toute l'organisation et cause du retard dans le déroulement du critérium. Le samedi il a plu toute la journée ce qui fait que tout le monde est resté à l'intérieur. Par contre le dimanche pas de pluie et malgré le froid tout le monde a pu se dégourdir. Dans l'organisation propre, on se demande à quoi sert un critérium si c'est pour faire partir tout le monde en même temps. Il semble que le règlement soit à revoir.

Jean Jacques a été déçu du faible nombre de participants du Rhône. Il y avait 15 jeunes de Thizy, 3 de l'ASCEM et 1 de Chassieu.

Pour le critérium national nous avons trois qualifiés dont deux filles. Tous les trois sont de Thizy.

Pour le séjour à Sainte Croix il y avait 12 jeunes de 10 à 15 ans. Tout s'est bien déroulé avec le beau temps. Il y a eu, entre autres, la visite de Pérouges et du Parc des Oiseaux.

Pour le voyage itinérant en 10 étapes, il y a pour le moment 4 inscrits dont un jeune d'Albertville. Le parcours est pratiquement terminé.

Au collège Georges Brassens à Décines il y a de moins en moins de monde. Les jeunes se comportent mieux. Ils ont été emmenés au trial de Chassieu ce qui leur a permis de faire de bons progrès.

Jean Jacques réitère sa demande pour obtenir un rendez-vous avec le proviseur avant la fin de l'année.

Pour le « trait d'union » il y a 5 jeunes de Rhône-Alpes dont un du Rhône (Mathis Berger de l'ATSCAF) et pour le Paris-Brest-Paris des jeunes nous avons un jeune du département (Romain Francheteau).

Pour les séjours 2012 rien n'est encore fait, par contre Jean Jacques doit avoir les éléments avant la mi-juin.

« Rhône-Vacances » aura lieu du 4 au 22 juillet 2011, sauf les 14 et 15 juillet, au parc de Parilly. Il est établi le nombre d'éducateurs qui seront présents sur ces trois semaines.

Du 4 au 8 juillet : C. Lenoble / B. Baud (sauf le 5) / S. Marin ou B. Waz le 5 / C. Blache

Du 11 au 13 juillet : C. Lenoble ou C. Blache / JJ Pech / B. Baud

Du 18 au 22 juillet : C. Lenoble / C. Blache / B. Baud les 18 et 19 / S. Marin les 20 et 21 / A. Largeron le 22

Nous n'avons pas eu de jeune candidat pour le « CDOS des jeunes ».

Les trois brevets Audax « Aiglons d'Or », spécifiques jeunes, ont été annulés faute de participants.

#### *4-4/ - Commission sécurité :*

Nous avons à déplorer le décès d'un membre individuel, M. Bernard Thomas qui roulait en compagnie du club des Cheminots de Saint Germain, décès par arrêt cardiaque. Ce cyclo montait probablement à son rythme, mais s'est effondré à un arrêt de bus. Il avait 56 ans et était cardiaque. De la gestion de son dossier il en ressort qu'il avait fait un test à l'effort de moins d'un an mais n'avait pas fait faire un certificat médical l'autorisant à pratiquer le cyclotourisme. L'indemnité de décès est de 2 500 €uros sans certificat médical et de 15 000 €uros avec un certificat médical et un test à l'effort ! Quand le SAMU est arrivé la mort a été déclarée comme mort naturelle, ce qui peut poser des problèmes avec notre assureur. Paul suit le dossier.

Information à prendre au conditionnel : un cyclotouriste du CT Lyon aurait manqué un virage et serait décédé sur place. Nous ne savons rien d'autre.

Il y a eu la formation « Aisance à Vélo » du 30 avril à Chassieu animée par Claude et Sylvie. Il y avait une vingtaine de personnes dont trois représentants sécurité d'autres Codep de la Ligue (l'Ardèche, La Loire et l'Isère) et cinq représentants sécurité de clubs du Rhône à savoir Jonage, Fontaines Saint Martin, le SAL, Caluire et Saint Martin en Haut. La formation a été appréciée et Paul se demande comment multiplier cette formation. Les participants ont vraiment appris des choses.

Une réunion avec Kéolis aura lieu le 23 mai, Paul y participera.

Une réunion avec le Grand Lyon a eu lieu le 11 mai, personne du Codep n'a pu s'y rendre.

#### *4-5/ - Commission VTT :*

Aurélien a envoyé un courrier à Jean Jacques, qui nous le lit, afin d'attirer l'attention des clubs dans le cadre du fléchage en particulier pour le VTT. Tout est permis pour le fléchage : peinture, panneaux, rubalise etc... **mais tout doit disparaître dans les 48 heures.** Or force est de constater que cela n'est pas fait par un certain nombre de club. Ceci nous discrédite beaucoup et les organisateurs risquent de fortes amendes. Il est vrai que le fléchage VTT pose de gros problèmes, les flèches étant souvent enlevées ou retournées par les riverains.

#### *4-6/ - Commission tourisme :*

La cyclo-découverte que nous avons prévu d'organiser les 17 et 18 septembre 2011 n'aura pas lieu, les hébergements que Marcel Grosrey avaient trouvés étant tous complets ou déjà réservés.

Pour ce genre d'organisation il faut vraiment s'y prendre très tôt à savoir en début d'année.

Nous allons essayer d'organiser une concentration sur la journée le 18 septembre 2011 dans le département, Marcel doit rapidement voir la faisabilité et trouver un intérêt particulier. Plusieurs idées sont soumises. Nous devons prendre une décision fin juin.

#### 5/ - Dates des prochaines réunions :

- Vendredi 2 septembre 2011 avec les clubs à Chassieu pour la préparation du calendrier 2012.
- Vendredi 21 octobre 2011 à la Croix Rousse. Il faut que tous les rapports pour l'Assemblée Générale soient remis impérativement pour cette date.
- Samedi 19 novembre 2011 Assemblée Générale du Codep à Chassieu.

#### 6/ - Soirée festive :

Comme les deux dernières années, les membres du comité et leur conjoint souhaitent se rencontrer pour une soirée festive. Celle-ci aura lieu le lundi 20 juin 2011 à partir de 19 heures à Châtillon d'Azergues chez Marcel Grosrey, 443 chemin du Bois du Four.

#### 7/ - Divers :

- L'ordinateur du comité est mort. Jean Jacques va contacter Olivier pour l'achat d'un nouvel ordinateur. Aurélien va se charger de faire le nécessaire.
- Pour les « Bravos des Randonnées Permanentes », le règlement a été entériné. Il est demandé à nos spécialistes en informatique de réaliser un diplôme. Sébastien va se mettre en rapport avec Jean Deville. Alain fait remarquer une désaffection des participations aux randonnées permanentes.
- Il y a eu une réunion le 20 avril dans les locaux de la Croix Rousse pour le démarrage des nouvelles installations. Il y a désormais 25 comités qui sont hébergés plus le CDOS. Nous devons fournir une attestation d'assurance. Le stationnement est interdit dans l'enceinte du bâtiment. Cet espace départemental des sports est ouvert aux comités mais peut être ouvert aux clubs sous la responsabilité du président du comité auquel appartient le club. La petite salle de réunion doit être réservée deux semaines à l'avance et la grande un mois avant. Un règlement intérieur va être envoyé à chaque comité résident. L'inauguration aura lieu le 27/5 à 11h.
- Effectif : nous sommes à ce jour 1747 licenciés dont 234 jeunes (172 étant en école cyclo) et 393 féminines. Il y a 300 abonnés à la revue.
- Les « Rhône d'Or » auront lieu le 9 septembre au boulodrome de Dardilly. Jean Jacques a proposé 5 personnes : un éducateur, un jeune de moins de 20 ans, un dirigeant bénévole, un club et une manifestation.
- Martine et Claude ont assisté à une réunion de préparation le 2/05 dernier dans le cadre de la Fête des Sports qui aura lieu le 11 septembre au Parc de Lacroix-Laval. Jean Jacques doit maintenant remplir le dossier technique avant le 27/5.
- Le séjour à Cervia se fera du 21 au 28 septembre 2011. Jean Jacques a demandé un devis pour le car qui s'élève à 6080 €uros. Le coût sera identique à celui de l'an dernier. (400 à 450 €uros tout compris).

#### 8/ - L'avenir du Comité :

Sur 17 membres actuels, 10 arrêteront leur activité, parmi les plus anciens au Codep, lors de l'assemblée générale électorale de 2012. Parmi eux le Président Jean Jacques Pech (sous réserve qu'une personne se porte volontaire pour présider le Comité) et le secrétaire Bernard Denis.

Afin de ne pas être pris au dépourvu, 7 membres se sont réunis afin d'établir une base de travail pour préparer le prochain comité et ont mis en œuvre une réflexion dont le résultat final sera présenté avant l'assemblée générale 2011. Voici les principaux axes de cette proposition de travail.

##### **1. Diagnostic :**

- Un comité qui marche bien avec un Président, un bureau et des commissions.
- Le travail énorme fourni par Jean Jacques est incontestable, c'est un véritable sacerdoce. Mais cela inquiète et rebute tout postulant au poste de Président qui n'aura ni le temps, ni la volonté ni la bonne connaissance de tous les rouages FFCT ou autres.
- Peu de membres du comité actuel (aucun dans ceux qui ont manifesté le souhait de continuer) ont une vision globale de ce qui se fait et de la façon dont cela se fait.
- Autre point important, le futur président doit avoir une expérience du Comité, donc le nombre de candidats potentiels est limité.

##### **2. Actions à mener :**

###### **A/ - Photographie de l'existant.**

L'objectif est de permettre de donner à tous la vision la plus large de ce qui se fait et qu'il serait souhaitable de faire au comité :

- Chaque membre du comité actuel transmet ce qu'il fait dans l'année et fera part de ses idées éventuelles sur des actions nouvelles ou à développer.
- La collecte d'informations peut se faire par une formalisation écrite de chacun d'entre nous aussi bien sur ses propres activités que sur des idées éventuelles.

**Le recouplement des informations est souhaité pour fin juin au plus tard.**

Pendant l'été nous ferons la synthèse de toutes les contributions. Début septembre nous pourrions travailler sur le point suivant.

#### **B/ - Définition des axes :**

L'objectif de cette action est de définir le pilotage et les axes d'action du futur comité.

##### Définir notre future façon de travailler.

- Rôle et nouvelles missions du président, du bureau (secrétaire et trésorier).
- Champ d'actions et responsabilités de chaque commission.
- Mode de fonctionnement du comité, amélioration de la communication.
- Répartition des actions transversales entre le futur président et les autres membres du comité (par exemple : CDOS, Cohésion Sociale, CNDS, Conseil Général, relation avec la ligue, les clubs du comité et la FFCT.

##### Prioriser nos actions futures.

Evaluer notre capacité à faire. Ce point est très lié à notre capacité de recrutement de nouveaux membres.

#### **C/ - Mise en œuvre :**

L'objectif est double :

- Se mettre en position d'être, effectivement, capable d'assurer le bon fonctionnement du Comité après le départ de Jean Jacques :
  - o Finaliser le positionnement de chacun dans l'organigramme en fonction de ses compétences, disponibilité et surtout envie.
  - o Assurer le recrutement de nouveaux membres en fonction de ce qu'il y aura à faire.
  - o Tenir compte des nouveaux cooptés.
  - o Mise à niveau des compétences, travail en doublure avec les tenants actuels des actions.
  - o Début du lancement du nouveau fonctionnement entre les commissions avec implication du Président et des partants durant l'année 2012.
- Constituer un véritable bureau :
  - o Donner le nom ou trouver un futur Président.
  - o Rechercher un secrétaire en phase avec le futur président et le trésorier.

#### **3. Conclusion :**

- La tâche est rude. Une des conditions de notre réussite est un investissement fort des « anciens ». Nous sommes sûrs qu'il le sera.

Réunion terminée à 23 heures 40.

Bernard DENIS

